

Appel aux auteurs et compositeurs de chants liturgiques

Mesdames, messieurs les auteurs et compositeurs de chants liturgiques,
Cher(e)s Ami(e)s,

Depuis plusieurs années, avec l'émergence de différents styles, le choix des chants pour les célébrations est source de tensions et d'incompréhensions. Du chant grégorien aux musiques actuelles chrétiennes (MAC), nous assistons à un éclatement des genres, le chant étant un marqueur identitaire fort de spiritualités diverses qui mettent au jour des ruptures culturelles entre les générations et les sensibilités.

Cet éclatement peut favoriser un cloisonnement, chacun s'enfermant dans « son » style, signe d'une forme de communautarisme qui apparaît parfois dans notre Eglise de France. La tentation est grande de voir une expression spirituelle exclusive se développer sans que les enjeux théologiques sous-jacents du choix des chants soient analysés. La dimension idéologique risque alors de prévaloir sur la transmission d'une mémoire ecclésiale commune et d'un héritage théologique et spirituel.

Et pourtant un répertoire partagé devrait continuer à créer la sédimentation de cette mémoire commune de la foi de l'Eglise. Ce fut d'ailleurs l'objet du CNA¹, voulu par les évêques francophones afin « d'encourager poètes et compositeurs à poursuivre leur travail, à garder vivant le souci de la musique et du chant qui permettront aux chrétiens de se reconnaître dans l'unique louange que l'Eglise offre à son Seigneur. » *Lex orandi, lex credendi !* Nous croyons ce que nous chantons : il s'agit là d'un véritable enjeu pour la transmission de la foi.

C'est pourquoi, nous croyons à la nécessité d'ouvrir un nouveau chantier dans la ligne et l'esprit de ce qu'écrivait le pape Jean-Paul II dans sa *Lettre aux artistes* en avril 1999 : « *Je sais bien qu'encore aujourd'hui ne manquent pas les compositeurs capables d'offrir (...) leur contribution indispensable et leur collaboration compétente pour enrichir le patrimoine de la musique au service d'une liturgie qui soit toujours plus intensément vécue. Je leur exprime toute ma confiance, unie à l'exhortation la plus cordiale à consacrer toute leur énergie pour enrichir le répertoire de compositions qui soient dignes de l'élévation des mystères célébrés et, dans le même temps, adaptées à la sensibilité actuelle.* »

Le premier objectif de ce chantier sera de mettre en place, au-delà des créations de répertoires propres à chaque sensibilité spirituelle, mais en lien avec elles, **un large réseau d'auteurs et de compositeurs intéressés par la création musicale pour les communautés chrétiennes francophones dans un souci de service pastoral**. Pour travailler ensemble et éviter l'isolement des uns et des autres, le service national en charge de la liturgie pour l'Eglise de France veut ainsi favoriser la rencontre et le dialogue des auteurs et des compositeurs.

Afin que d'autres puissent s'approprier la création personnelle pour la prière commune, écrire ou composer pour la liturgie nécessite en effet de prendre du recul, de ne pas craindre la relecture et le questionnement par un groupe ou un tiers.

Ce chantier se référera au *Vademecum pour les auteurs de textes destinés au chant liturgique* et au *Vademecum pour la composition de chants liturgiques* rédigés par le SNPLS, le SECLI, l'ACCREL et la CFC, textes ressources pour tous ceux qui se destinent à l'écriture et la composition de chants liturgiques.

L'Eglise a besoin de nouveaux textes de qualité qui puissent **révéler et réveiller sa foi** avec les mots d'aujourd'hui dans le contexte de la nouvelle évangélisation.

1. *Chants notés de l'Assemblée*, Bayard, 2001

Nous vous invitons tous, auteurs et compositeurs à ouvrir, dans la confiance, ce chantier de réflexion, d'échange et de formation au service de la création de chants liturgiques, organisé par le Service National de Pastorale Liturgique et Sacramentelle (SNPLS). Une première journée de réflexion sur le thème « **Chanter en Eglise aujourd'hui : quels défis ?** » aura lieu le samedi 6 décembre 2014 à la Maison de la Salle, 78 A rue de Sèvres 75007 PARIS (métro Duroc, lignes 10 et 13)

Je vous assure de mes meilleurs et religieux sentiments.

+ Mgr. Bernard-Nicolas AUBERTIN,
Archevêque de Tours
Président de la Commission épiscopale pour la Liturgie et la Pastorale Sacramentelle (CELPS)